



SURVEILLANCE D'UN PLÂTRE

Informations destinées aux parents





CONSEILS



Ne mouillez pas votre plâtre en résine

Protégez le plâtre lors de la douche avec un sac étanche, et en surélevant le membre hors de l'eau. Après la pose, le plâtre ne sera définitivement sec qu'après 24h.



Surélevez le membre autant que possible durant la journée

Surtout les premières 24 heures, sur un coussin.



N'introduisez jamais d'objets sous votre plâtre

Lors des démangeaisons, il est interdit d'introduire par exemple : aiguille à tricoter, paille, manche de couverts, règles, stylos, etc.

Vous risqueriez de provoquer des blessures qui ne se verront qu'au stade de l'infection.

Enlevez les bagues car les doigts pourraient enfler si votre plâtre est au bras.



Évitez les activités violentes, salissantes

Il est interdit de nager ou de se baigner. Il est également interdit de conduire (trottinette, vélo, scooter, etc.).

Évitez les activités physiques. Protégez le plâtre afin qu'il reste propre.

Il est interdit de marcher sur le plâtre, sauf si le médecin le permet.



Mobilisez les orteils ou les doigts, bougez le genou ou le coude

S'ils ne sont pas immobilisés, afin que cette « gymnastique » maintienne une activité musculaire et veineuse du côté du membre plâtré.



Si les doigts ou les orteils enflent ou s'ils changent de couleur

Par exemple blancs ou violacés, bougez-les, réchauffez-le et surélevez-les.

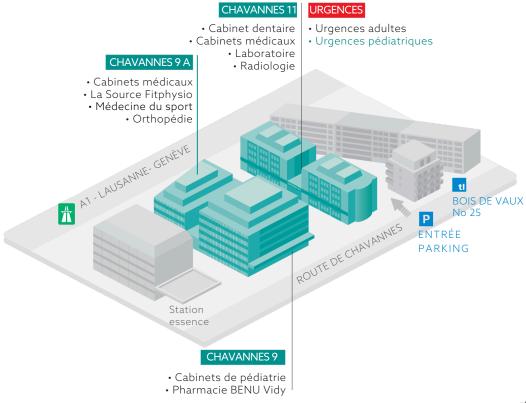
PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE D'URGENCES:

- En cas de coloration anormale, de douleurs ou de fourmillement persistant du membre plâtré
- Si apparition de fièvre, de frissons, de nausées
- Si le plâtre présente des fragilités

En cas d'urgences vitales, appelez le 144.

Groupe Vidymed

Centre médical de Vidy



Mai 2024